Rapport annuel 2017-2018

CRC Maison St-Léonard
Oxygène
Appartements Satellites

Septembre 2018

Corporation Maison Cross Roads

A word from our President

In June of this year we were informed that Joe Mell, our immediate Past President, had passed away on the 19th. Joe was involved with Maison Cross Roads from its inception in 1986 and was President for over 25 years. Joe became the heart and soul of Crossroads.

He spent the majority of his life making a difference in peoples' lives whether it was for the homeless, the destitute, those with special needs and, among others, those individuals in conflict with the law. He provided us with a blueprint on what to do to make a difference in peoples' lives as well the how.

In 2013 St. Leonard's Society of Canada, an organization to promote humane and informed justice policy and responsible leadership in fostering safe communities, honoured Joe with the Braithwaite Award for those individuals who have devoted their lives to the cause and vision of the Society.

In order to honour Joe's legacy I am suggesting that we pick up where Joe left off and continue the challenge of making a difference in peoples' lives

Thanks to Joe's family, Maison Cross Roads has received money in order to create a foundation in his name. The new Board of Directors will take that into consideration. To Carole, Joe's wife, and his extended family, we extend our sincere condolences

During the year the Board of Directors met on four occasions while the Executive met on five.

The ramp at the back of the building is in place. It allows easier access to the building for those with mobility issues. Furthermore, the renovation on one of the bathrooms for those with mobility issues on the upper floors is nearing completion.

Financial assistance has been requested from the Federal Government's Enabling Accessibility Fund to provide funding for the renovation of a second bathroom, repair of a damaged roof as well as repairs to a bathroom at Leo's Boys. We are awaiting a reply.
Over the course of the year the Executive Director and myself met with Mr. Marc Miller, Federal Member of Parliament, Ville-Marie - Le Sud-Ouest - Ile des Soeurs, and Mr. Geoff Kelley, Provincial Member of Jacques Cartier. I met with Mr. Francis Scarpaleggia, Federal Member of Parliament, Lac St-Louis. The purpose of each of these meetings was to promote our programs at Maison Cross Roads, express our need for funding re the

building among other things and to ask for their support at both the Federal and Provincial levels.

Three members of our Board have shared information with the Executive regarding the initial stages of a housing project for clientele with special needs that may conform to the needs of a percentage of our clients at Cross Roads. The Board will be kept informed as this project moves along.

Our finances are healthier than last year what with fewer renovations. Earlier in the year our accountant, Celina White, resigned and she was replaced by an accounting company on a trial basis.

Helen Brodrick has decided not to renew her membership on the Board of Directors. We wish her well and thank her for her contribution to Maison Crossroads.

I wish to acknowledge the contribution of the management team of the three houses as well as that of the members of the Board of Directors that has made Maison Cross Roads one of the best halfway houses in the country.

John McDonaugh
President

Un mot du directeur général

C'est avec plaisir que nous vous soumettons le bilan des activités de Maison Cross Roads pour l'année 2017-2018. Nous croyons que les services offerts et le fonctionnement général de la corporation sont à la hauteur des attentes des membres de la corporation et de la communauté.

Malgré le fait que ce rapport devrait décrire les activités de l'année qui s'est terminée au 31 mars 2018, nous nous en voudrions de ne pas mentionner que M. Joe Mell est décédé cet été. M. Mell a été président de notre corporation pendant près de 25 ans et c'est avec une très grande tristesse que nous soulignons son départ. Nous continuerons, tel que Joe l'aurait souhaité, à défendre le droit des personnes judiciarisées à recevoir des services à la hauteur de leurs besoins.

Le Centre résidentiel communautaire (CRC) Maison St-Léonard continue d'être une ressource appréciée pour son dévouement et la qualité des services qu'il offre aux personnes judiciarisées qui lui sont confiées par le Service correctionnel du Canada (CSC). Le Rapport d'activité de la directrice clinique qui suit fait état des réalisations du CRC Maison St-Léonard. Il faut d'ailleurs remercier la directrice clinique, Mme Merris Centomo, ainsi que la conseillère senior, Magalie Provencher, et le reste de l'équipe pour l'excellent travail accompli au cours de la dernière année. Nous sommes heureux de constater que le taux d'occupation a été de 99.5% au cours de la dernière année et que notre engagement auprès de certains groupes de personnes judiciarisés, dont des longues sentences et des personnes âgées, des hommes des communautés autochtones et de diverses communautés ethniques a été maintenu. L'Évaluation annuelle de cette ressource par le SCC a encore cette année été élogieuse.

Il faudra cette année tenter d'obtenir une plus grande collaboration des services de santé du SCC afin de mieux rencontrer les besoins spéciaux des personnes qui nous sont confiées. Nous tenterons aussi de faire la promotion de nos services et de notre approche d'intervention auprès de la Commission des libérations conditionnelles du Canada

Le Service Oxygène fonctionne aussi au maximum de sa capacité. Le coordonnateur du Service Oxygène, Marc Fortin, a su insuffler une nouvelle énergie dans le travail que nous effectuons auprès des personnes âgées judiciarisées. Son rapport donne une bonne illustration de toute l'ampleur et la complexité du défi que le Service Oxygène doit relever afin de desservir ces personnes. Il faut réitérer que la corporation Maison Cross Roads a sans doute été le premier organisme communautaire du réseau correctionnel canadien à se pencher sur le phénomène du vieillissement des personnes

judiciarisées. La corporation continue d'ailleurs à insister à ce que son expertise et son expérience auprès des personnes âgées judiciarisées soient reconnues, et rémunérées à sa juste valeur.

Les Appartements satellites Oxygène. Marc Fortin, coordonnateur, et Geneviève Morin, intervenante, ont continué à offrir support et encadrement à un nombre grandissant de personnes judiciarisées âgées. Les milieux de vie qui sont offerts à la Résidence Leo's Boys et à la Maison Jacqueline Verrette sont sollicités par plusieurs hommes âgés du réseau correctionnel canadien. Les personnes qui nous sont recommandées ont des besoins de plus en plus complexes auxquels nous tentons de répondre avec dévouement et professionnalisme.

Surveillance avec nos collègues de la Commission de sécurité publique de Kahnawake (Kahnawake Public Safety Commission). Le partenariat et les liens privilégiés et grandement appréciés que la corporation Maison Cross Roads maintient avec la communauté Mohawk de Kahnawake nous permettent de dispenser des services de surveillance (probation) dans cette communauté.

Mission et objectifs de la corporation. Nous croyons que les programmes et services offerts par la corporation ont contribué à l'atteinte des Objectifs que la corporation s'était donnés l'année dernière

Les bâtisses. Après avoir rénové le rez-de-chaussée du CRC Maison St-Léonard en 2015, installé un ascenseur en 2016 et remplacé la rampe d'accès en 2017, nous adapterons une salle de bain afin que deux autres résidents à mobilité réduite puissent être hébergées au CRC. Il va sans dire que tout ce travail n'aurait pu être accompli sans que nous ayons reçu dons et financement de divers organismes gouvernementaux et communautaires. Nous projetons aussi adapter une salle de bain à la Résidence Leo's Boys. Une subvention de gouvernement canadien sera sollicitée afin de nous aider à financer cette rénovation.

Collecte d'échantillons. Nous demeurons satisfaits du fonctionnement de ce service. Nous avons fait la collecte de 2,548 échantillons au cours de la dernière année (63 de moins que l'année dernière). Nous n'avons aucun contrôle sur le nombre de demandes qui peuvent être faites pour ce type de service. Le SCC a accordé un renouvellement de ce contrat en août 2016 pour une période de 4 ans. Nous croyons que la qualité des services des collecteurs est garante de la pérennité de ce service. Lise White, adjointe à la direction, continue à veiller au bon fonctionnement de ce service. Il faut remercier Mme White pour l'ensemble des tâches qu'elle accomplit comme adjointe à la direction.

Notre implication dans la communauté. Nous avons maintenu notre implication au sein d'organismes tels que l'Association des services de réinsertion sociale du Québec et avons renouvelé notre adhésion en tant qu'organisme affilié à la Société St-Léonard du Canada. Notre implication au sein au sein de certains autres organismes comme la Société de criminologie du Québec, Continuité-Famille auprès des détenus (CFAD), la Fédération des OSBL d'Habitation de Montréal et quelques autres organismes travaillant auprès des personnes âgées s'est poursuivie. Nous nous sommes associés au CREGÈS (Centre de recherche et d'expertise en gérontologie sociale) et avons maintenu nos liens avec certaines institutions d'enseignement, dont l'Université McGill, l'Université Laval, le Collège John Abbott et l'Université de Montréal.

Nous sommes fiers de faire partie intégrale de la communauté St-Henri / Pointe St-Charles / Griffintown/ Petite Bourgogne. Nous faisons, dans la mesure du possible, nos achats dans notre quartier et sommes membres de groupes communautaires tels Solidarité St-Henri et POPIR. La corporation se joindra cette année à la Table communautaire de notre quartier.

Nos liens avec nos répondants. Nous continuons à jouir d'excellents rapports avec nos collègues du Service correctionnel canadien (SCC). Nous profitons de l'occasion pour souligner encore cette année l'excellente collaboration qui nous a été accordée par le personnel des bureaux sectoriels de Ville-Marie et plus particulièrement du soutien indéfectible de Mme Angèle Côté, directrice du bureau sectoriel Ville-Marie. Un merci tout aussi ressenti pour Mme Tanya Antoine, agente de liaison, auprès du CRC et du Service Oxygène.

Relation employeur-employé. Nous devons souligner le départ de Mme Célina White qui travaillait avec nous depuis l'année 2000. Son excellente contribution à la tenue de nos livres comptables et aux autres tâches qui lui étaient confiées a été garante d'une bonne gestion des finances de la corporation pendant toutes ces années.

Un certain roulement du personnel au sein de la corporation a été atténué par le dévouement et l'opiniâtreté de Merris Centomo et Lise White, nous les remercions pour leur diligence à cet égard.

Les employés de la corporation semblent satisfaits de la gestion des conditions de travail par le personnel administratif. Celui-ci fait tous les efforts possibles afin de bonifier les salaires et autres conditions de travail lorsque possible. Le lien entre l'employeur et les employés est harmonieux.

Le conseil d'administration. Les activités du conseil d'administration sont demeurées semblables à celles des années passées. L'apport des directeurs de la corporation à la gouvernance et au bon fonctionnement de la corporation est grandement apprécié. Nous tenons en terminant à remercier M. John McDonaugh, président, pour son support au cours de la dernière année. Comme nous le disions plus haut, c'est avec immensément de tristesse que nous soulignions le décès de M. Joe Mell. Sa contribution au bien-être et à la pérennité de Maison Cross Roads ne sera jamais oubliée.

En plus de la poursuite des activités courantes de la corporation, le Directeur général propose aux membres de la corporation que certains objectifs soient atteints cette année:

- Rénover une salle de bain et la toiture au CRC Maison St-Léonard, ainsi que de tenter d'obtenir un financement pour la réfection d'une salle de bain à la Résidence Leo's Boys;
- Poursuivre les négociations avec le secteur Santé du Service correctionnel du Canada, ainsi que de sensibiliser la CLCC à la Mission et aux Objectifs de la corporation;
- Explorer s'il n'y aurait pas lieu pour la corporation de se munir d'un Manuel de gouvernance;
- Poursuivre nos démarches auprès d'une entreprise d'économie sociale (Bâtir son quartier) afin de permettre à la corporation de monter un projet d'habitation communautaire.

Michel Gagnon
Directeur général

Maison St-Leonard

Centre Résidentiel Communautaire

Le présent rapport a pour but de dresser un portrait des activités qui ont eu lieu au CRC Maison St-Léonard pendant la période d'avril 2017 à mars 2018. À la lecture, vous serez en mesure de constater que la dernière année nous a permis de poursuivre notre consolidation d'acquis et continuer à rencontrer les objectifs de notre Mission.

OBJECTIFS ÉTABLIS POUR L'ANNÉE 2017-2018

Les objectifs que nous nous étions établis pour l'année 2017-2018 sont divisés en trois grandes catégories bien que certains objectifs puissent chevaucher certaines catégories:

1) la gestion du personnel,
2) les services offerts à la clientèle et
3) les services offerts au Service correctionnel du Canada.

Gestion du personnel

- Assurer la mise à niveau de tous les employés en ce qui a trait l'approche Système RESO;
- Améliorer la rétention du personnel;
- Maintenir la mobilisation du personnel du CRC;
- Offrir de la formation continue au personnel;
- Offrir de la supervision clinique au personnel.

Clientèle

- Développer notre capacité à évaluer leurs besoins en fonction des enjeux de cette clientèle (maladies, perte d'autonomie et autres enjeux liés au vieillissement).
- Être innovateur dans la création de partenariats dans la communauté afin de faciliter la réinsertion sociale de notre clientèle.

- Maintenir la qualité des services offerts à la clientèle en fonction des besoins identifiés.
- Veiller à l'élaboration de plans d'intervention individualisés en réinsertion sociale pour chacun des résidents.
- Utiliser le système RESO de manière systématique.

Services offerts au Service correctionnel du Canada

- Assurer la formation adéquate du personnel en lien avec les directives du SCC;
- Maintenir un taux d'occupation satisfaisant;
- Maintenir une relation de collaboration.

FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE 2017-2018

La dernière année a été remplie des **réalisations** suivantes:

Gestion du personnel

- Formations offertes individualisées pour les employés via le programme de formation de l'ASRSQ.
- Supervision clinique mensuelle offerte aux employés via des rencontres individuelles et les réunions d'équipe bimensuelles.
- Réunions mensuelles avec les surveillants de nuit semaine et fin de semaines incluant une révision des aspects relevant de la sécurité statique et dynamique du CRC ainsi que de l'évolution de chacun des résidents.
- Évaluation annuelle du personnel sur une base individuelle et élaboration d'objectifs personnalisés fixés pour chacun des employés.
- Stagiaires: 1 stagiaire de McGill en travail social, 1 stagiaire de l'Université de Montréal en criminologie, plusieurs stages d'observation du CEGEP Maisonneuve et présentations aux étudiants du Collège John Abbott.
- Gestion du changement relié au départ de certains employés de longue date.

Clientèle

- Maintien des réunions des résidents mensuelles afin d'offrir un endroit où discuter avec l'administration et les autres résidents des irritants qui peuvent survenir au CRC.
- Participation au « Pre-Release Fair » organisé par la Société John Howard de Kingston du 12 au 15 juin 2017.

- Participation au Salon des maisons de transition organisé par l'ASRSQ les 24 au 26 octobre 2017.
- Application du Système RESO dans l'élaboration des plans d'interventions individuels de chacun des résidents afin de mieux structurer nos interventions et mettre davantage l'emphase sur les objectifs de réinsertion sociale de notre clientèle tout en respectant les normes relatives à la surveillance directe.
- Salon de ressources à l'Université de Montréal le 30 octobre 2017.

Services offerts au Service correctionnel du Canada

- Maintien d'un taux d'occupation de 99.5%.
- Maintien des acquis en ce qui a trait au PROGRAMME DE MOBILITÉ ainsi que le programme LOAR.
- Évaluation annuelle du CRC par le SCC en mai 2017 qui s'est avérée très positive.
- Utilisation systématique du programme de PSSE visant à structurer davantage nos interventions lors de l'acceptation de détenus ayant obtenus des PSSE au CRC et visant l'utilisation du système RESO dès les premiers élargissements au CRC (présenté au SCC lors de l'évaluation annuelle du mois de mai).

Liens avec la communauté

- Participation au "Pre-release Fair of The John Howard Society of Kingston" en juin 2017.
- En juillet 2017, mise en œuvre de la surveillance directe pour les cas en LCT et LO de la communauté de Kahnawake avec la collaboration du département de la Sécurité publique de Kahnawake.
- Participation mensuelle aux rencontres du Comité article 84 à titre de membre ad hoc.
- Implication au sein du Comité de la RISC (réintégration sociocommunautaire) de l'ASRSQ dans la préparation du troisième forum des membres de l'association prévue en mai 2019.
- Évènement Bateau dragons en collaboration avec 22Dragons le 23 septembre 2017 dans le but d'amasser des fonds pour l'aménagement du CRC pour les cas de mobilité réduite.
- Maintien des contacts avec les agents du Poste de quartier du SPVM.

Les **défis** rencontrés lors de la période visée :

- Maintien du taux d'occupation;
- Gestion du personnel (évaluation de rendement, redressement de certaines situations problématiques et formation de membres du personnel junior);
- Mobilisation et rétention du personnel;
- Départs d'employés ayant plusieurs années d'ancienneté et donc beaucoup d'expérience;
- Arrimage du cadre clinique (Système RESO) au mandat de surveillance de libérés conditionnels.
- Augmentation de la clientèle en libération d'office avec assignation à résidence et les défis reliés à ce type de clientèle (augmentation d'interventions disciplinaires, séjours plus longs, risque de récidive plus élevé, liberté illégale, comportements empreint d'un manque de collaboration).

STATISTIQUES – 1er avril 2017 au 31 mars 2018

Demandes d'admission

Le CRC a reçu 201 demandes d'admission au cours de la dernière année (soit 17 de moins que l'année précédente). De ces demandes, 94 ont été acceptées tandis que 107 ont été refusées représentant un taux d'acceptation de 47%. Le taux d'acceptation de l'année précédente avait été de 58%.

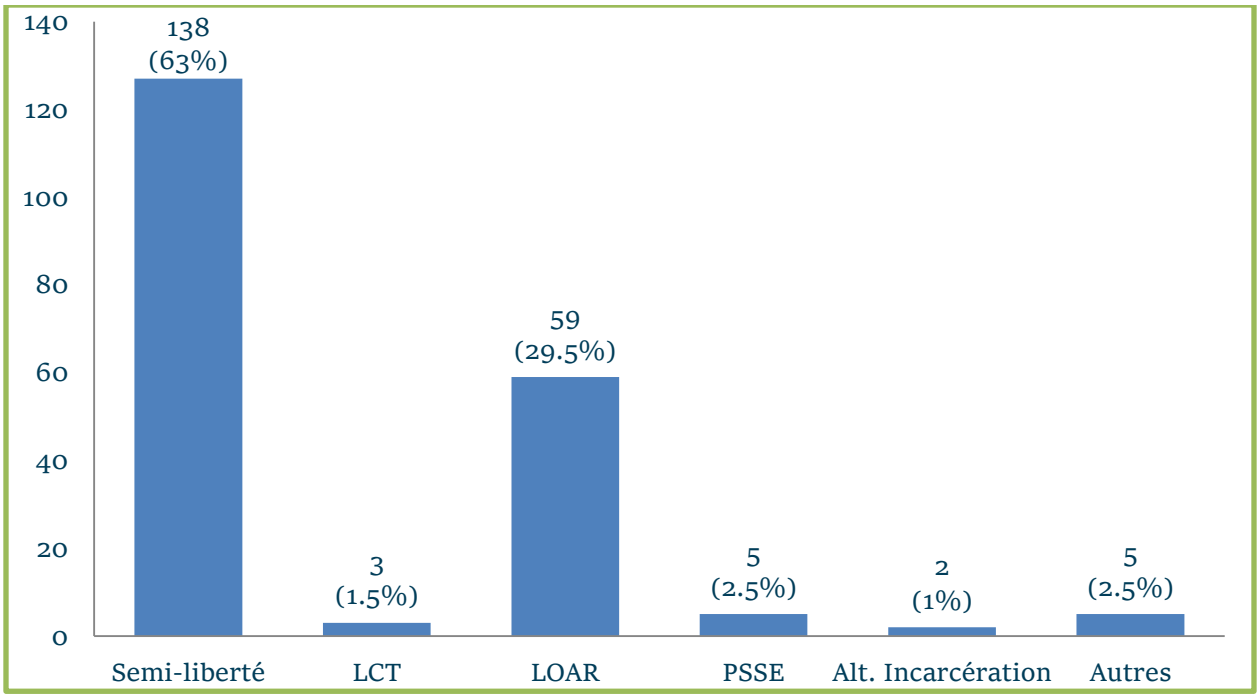

- 127 demandes pour des semi-libertés régulières avec 72 acceptations;
- 3 demandes pour une libération conditionnelle totale avec 2 acceptations;
- 59 demandes pour des libérations d'office avec assignation en résidence avec 12 acceptations;
- 5 demandes d'admission pour des Permission de sortie sans escorte avec 5 acceptations;
- 2 demandes pour une alternative à l'incarcération avec 1 acceptation;
- 5 autres demandes avec 2 acceptations.

Pour l'année visée par le présent rapport, les demandes d'admissions ont diminué légèrement et par conséquence le taux d'acception a aussi diminué de 10% par rapport à l'année précédente. Toutefois, il faut prendre en considération que le taux des demandes d'admission pour les cas de LOAR est resté plus élevé que les années précédentes représentant 29% de nos demandes d'admission avec un taux de refus de 80%.

En ce qui concerne les **cas refusés**, les critères demeurent les mêmes que lors des années précédentes, c'est-à-dire que la majorité des cas ont été refusés pour les raisons suivantes: rencontraient un de nos critères d'exclusion, cas de libération prématurée, absence de progrès en ce qui a trait aux facteurs contributifs et un manque de structure au plan de sortie. Ajoutons à ceux-ci les cas de LOAR qui ne sont pas engagés dans la planification correctionnelle car l'engagement du client dans le processus de réinsertion sociale est un élément essentiel a notre avis dans l'acceptation d'un cas. Nous notons

également que plusieurs cas n'ont pas complété les programmes correctionnels recommandés lors de leurs demandes au CRC St-Léonard. Dans certains cas, cet aspect a également été considéré dans le refus de la demande car aucun progrès n'a pu être constaté faute de services offerts aux détenus aux moments opportuns (avant la demande de libération).

Les demandes d'admissions proviennent généralement des pénitenciers québécois. Les quatre pénitenciers principaux sont le CFF minimum (15%), Cowansville (14%) Archambault medium (14%) et Drummond (14%). Nous continuons d'avoir des cas référés par des établissements à l'extérieur du Québec (environ 6% des demandes pour l'année visée).

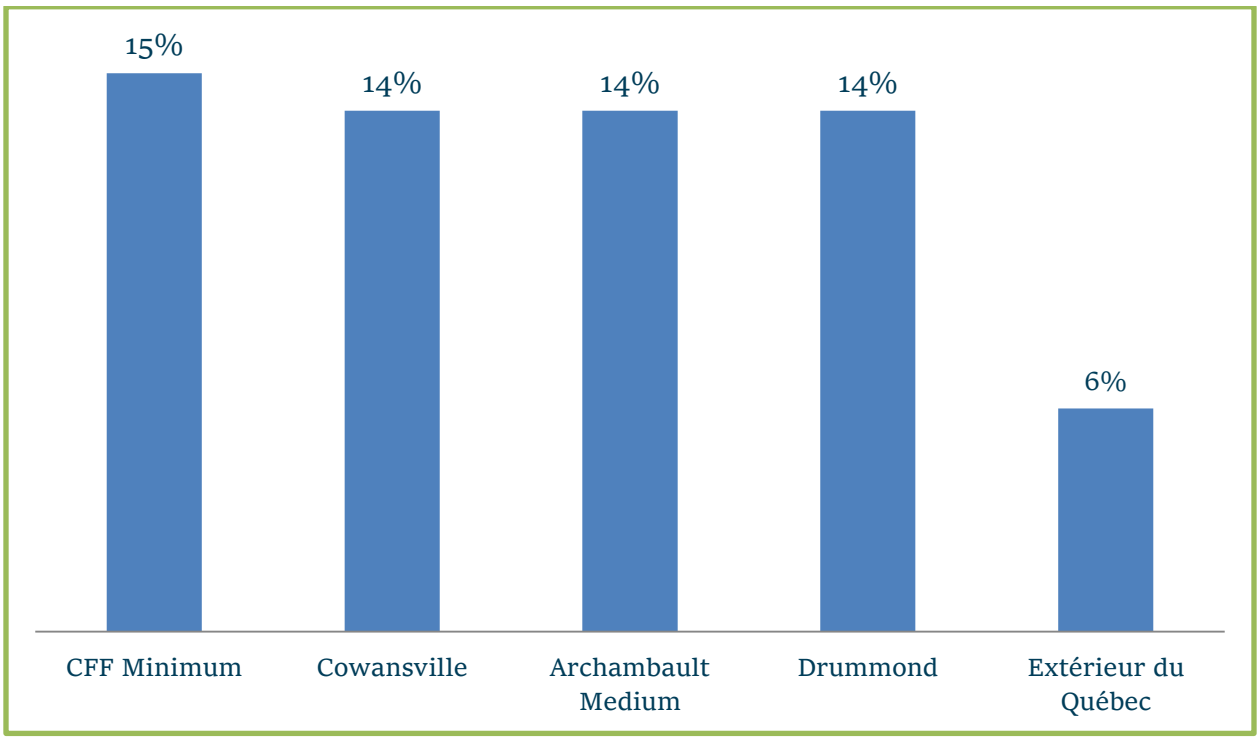

En ce qui a trait au portrait de la clientèle pour qui nous recevons des demandes d'admission, le Service correctionnel du Canada évalue deux facteurs : *les **facteurs statiques** sont déterminés d'après des données historiques relatives au risque de récidive qui sont disponibles au moment de l'admission du délinquant dans un établissement fédéral* et l*es **facteurs dynamiques** sont déterminés en fonction de l'information relative aux besoins du délinquant qui est disponible au moment de l'admission du délinquant dans un établissement fédéral.*

Des 201 demandes d'admission que nous avons évaluées :

Facteurs statiques : 10% affichaient un niveau de besoin faible, 37% un niveau de besoin modéré et **53% un niveau de besoin élevé**.

Facteurs dynamiques : 6% niveau de besoin faible, 41% niveau de besoin modéré et **53% un niveau de besoin élevé**.

Parmi les 201 demandes d'admissions, la proportion des demandes anglophones versus francophones demeure la même, c'est-à-dire 53% et 46%.

Du mois d'avril 2017 au mois de mars 2018, nous avons reçu 163 (82%) demandes d'admission par le biais de demandes d'évaluation communautaire, 36 (18%) par le biais de demandes de stratégie communautaire. Nous notons une diminution de stratégie communautaires part rapport à l'année précédente (31%). Il est à noter que les demandes de stratégies communautaires requièrent un temps d'élaboration beaucoup plus significatif que l'étude de cas via les évaluations communautaires. Cela implique l'élaboration d'une stratégie de surveillance sous forme d'un rapport d'évaluation qui fait état des besoins du délinquant ainsi que de la stratégie de réinsertion sociale qui est à préconiser lors de son retour en communauté.

Le CRC continue de jouir d'une très bonne réputation auprès du Service correctionnel du Canada et de la clientèle. Les références nous parviennent de partout au Canada, mais en majorité des pénitenciers québécois. Nous sommes d'avis que le CRC se démarque par sa polyvalence, les liens que nous avons tissés et notre capacité à travailler avec les détenus plus âgés, les longues sentences, les communautés autochtones, les personnes francophones autant qu'anglophones ainsi que les personnes issues de diverses communautés culturelles. **Le taux de référence est le plus élevé depuis plus de 10 ans.**

Les résidents du CRC

Le CRC a assumé la responsabilité de **85 résidents** au cours de la dernière période recensé. La CLCC avait accordé une semi-liberté régulière à 66 (78%) résidents. Nous avons reçu 19 (22%) résidents en libération d'office avec assignation à résidence.

Le CRC a continué d'accueillir des **résidents autochtones** au cours de la période en question. Le CRC Maison St-Léonard demeure un premier choix pour plusieurs détenus issus des Premières Nations compte tenu nos services anglophones et notre ouverture face aux pratiques des guérisons traditionnels. Cette année, nous avons maintenu nos relations avec les communautés de Kahnawake, au Sud de Montréal. À Kahnawake, nous poursuivons notre implication au sein du Comité responsable des cas sous juridiction

fédérale sous l'article 84 de la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition. Rappelons que ce comité est responsable d'étudier les demandes sous l'article 84 des membres de leur communauté et d'élaborer les stratégies communautaires pour chacun des cas. Compte tenu la proximité du CRC au territoire Mohawk de Kahnawake, nous avons développé un lien significatif avec cette communauté et la plupart de leurs membres actualisent leur semi-liberté à notre CRC.

L'objectif de l'équipe du CRC est de développer un lien privilégié avec nos partenaires autochtones afin de favoriser leur réinsertion sociale en milieu urbain dans le respect de leur culture et leurs traditions tout en tenant compte de l'histoire sociale selon les principes de l'arrêt Gladue.

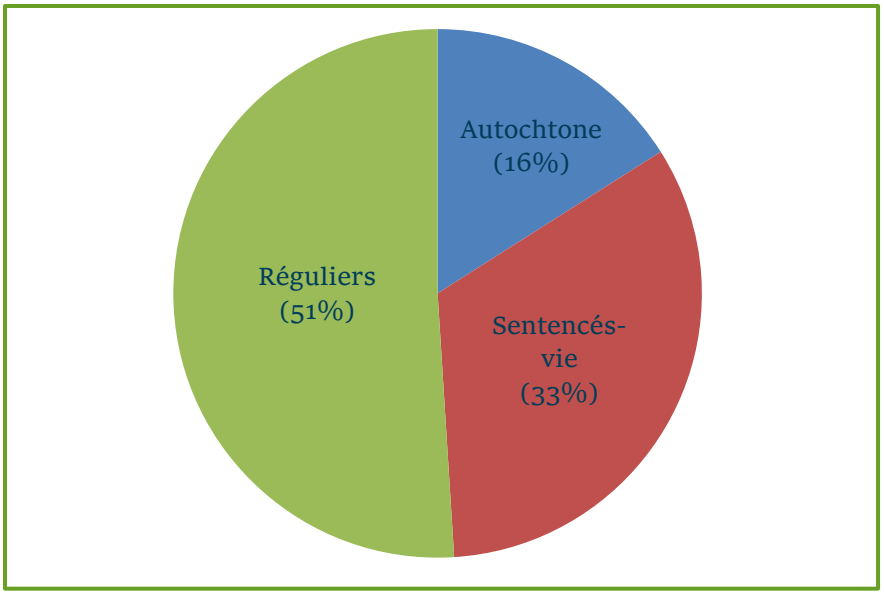

La clientèle **autochtone a représenté 16%** de notre clientèle pour l'année recensée.

Pour ce qui est des résidents purgeant des **sentences à vie**, ils ont représenté **33%** de notre clientèle pour l'année visée.

En ce qui a trait la proportion des résidents anglophone-francophone, nos statistiques changent peu et cette proportion est actuellement de 58% et 42%.

L'âge moyen est évalué à 45.4 ans pour la dernière période recensée. Il est à noter que 46% de nos résidents étaient âgés de plus de 50 ans par rapport à 39% l'année précédente.

La moyenne de durée de séjour a augmenté à 8.58 mois comparativement à 6.82 mois pour l'année précédente. Nous attribuons cette hausse, entre autres, au plus grand nombre de longues sentences hébergées pour la période recensée.

Composition ethnique

Nous continuons à recevoir une clientèle multiethnique compte tenu notre statut unique de CRC pouvant dispenser des services dans les deux langues officielles. Pour l'année recensée, 21% de nos résidents ont été identifiés comme provenant d'une origine autre que Canadienne. De ce nombre 6% étaient des Canadiens de deuxième génération et 21% d'origine ethnoculturelle autre que Canadienne. En ce qui a trait à la langue maternelle identifié, 17% on déclarer que leur langue maternelle était autre que le français ou l'anglais.

Fin de séjour

Durant la dernière période recensé, 50 résidents ont quitté le CRC et 43 (86%) de ces résidents ont terminé leur séjour avec succès. Toutefois, 12 (14%) résidents ont été suspendus avant la fin de leur séjour au CRC. Nous comptons 5 résidents qui sont partis en liberté illégale. Des 12 résidents suspendus et en liberté illégale, aucun n'est revenu au CRC, 8 d'entre eux ont été révoqués par la CLCC et aucun cas n'est demeuré en liberté illégale. Dans 100% de nos recommandations à la CLCC pour les suspensions, la CLCC a entériné nos recommandations.

Le taux de suspension est de 14% cette année, une baisse par rapport à l'année dernière (23%).

Taux d'occupation

Nous sommes très satisfaits du taux d'occupation annuel de **99.5%** maintenu pour la période d'avril 2017 à mars 2018. Ce taux d'occupation d'ailleurs très acceptable est similaire aux années précédentes.

Le CRC St-Léonard est une ressource particulièrement convoitée par tous les types de clientèle, surtout les longues sentences qui ont représenté 33% de notre clientèle cette année. Nos contacts réguliers avec le personnel du Service correctionnel du Canada nous confirment que le cadre clinique que nous offrons est apprécié puisqu'il s'applique particulièrement bien au travail de réinsertion sociale effectué auprès des personnes purgeant de longues sentences.

STAGIAIRES

Pour l'année 2016-2017, nous avons accueilli Mme Mallory Giroux, stagiaire de l'Université McGill de l'École de service social, et Mme Alexandra Décoste, stagiaire de l'université de Montréal en criminologie, qui ont été parmi nous pendant une année. Nous remercions d'ailleurs Lucas Bourdeau Spallanzani et Anne-Sophie Brouillard qui ont agi à titre de superviseurs pour ces deux stagiaires.

Nous avons également continué à représenter le CRC Maison St-Léonard et la Corporation Maison Cross Roads auprès des divers cégeps de la région montréalaise.

Comme à toutes les années, nous avons reçu six (6) étudiant(e)s du Cégep Maisonneuve pour un stage d'observation.

PARTENARIATS

En ce qui a trait au partenariat avec d'autres organismes, nous siégeons toujours sur le Conseil d'administration de l'organisme Continuité famille auprès des détenus (CFAD). Il s'agit d'un organisme qui œuvre dans le secteur sud-ouest de Montréal et avec qui nous souhaitons maintenir des liens et travailler en collaboration à l'avancement de nos Missions respectives, qui se rejoignent par le fait qu'elles font la promotion de l'importance d'offrir des services aux personnes ayant eu des démêles avec la justice et souhaitant se réinsérer dans leur communauté.

Nos liens avec le SPVM demeurent excellents et la communication fut grandement facilitée par les liens développés entre le CRC et M. Michel Dufresne du PDQ 13 avec lequels nous maintenons une communication régulière.

Le CRC continue de participer activement aux activités organisées par l'ASRSQ en ce qui a trait aux organismes ayant un contrat de service avec le SCC. Nous participons notamment au Comité RISC (Réintégration sociale communautaire) de l'association qui a, entre autres, organiser le Forum des membres de l'ASRSQ en mars 2017. De plus nous représentons le District Montréal Metro au sein du Comité de vigilance des pratiques opérationnelles fédérales.

PRIORITÉS À VENIR 2018-2019

Les objectifs établis pour la prochaine année continueront d'être axés sur l'élaboration des normes stratégiques, structurelles et professionnelles du CRC.

Avec la clientèle à mobilité réduite et vieillissante, nous continuerons à développer notre capacité à évaluer leurs besoins en fonction des enjeux de cette clientèle (maladies, perte d'autonomie et autres enjeux liés au vieillissement) et d'être innovateurs dans la création de partenariats dans la communauté afin de faciliter leur réinsertion sociale. ***Nous souhaitons continuer à travailler étroitement avec les autorités de la santé du SCC afin de développer des mécanismes pour assurer une prise en charge plus fluide de cette clientèle lorsqu'elle est orientée vers notre CRC***.

Nous continuerons à tenir compte des changements aux normes structurelles qui incluent la formation et la mobilisation du personnel ainsi que la gestion du changement de manière stratégique afin d'assurer leur engagement dans les années à venir. Cette planification stratégique vise à maintenir la qualité des services que nous offrons à la clientèle, adaptés à leur besoins et leur réalité. Nous devons également maintenir nos acquis en lien avec la compétence de l'équipe du CRC.

De plus, des efforts seront poursuivis afin que chacun des membres de l'équipe du CRC puisse maitriser le Système RESO. Chacun devra continuer d'appliquer ces principes au quotidien afin de mieux structurer nos interventions. Nous poursuivrons également l'utilisation du système RESO lors de notre programme de PSSE avec lequel nous sommes en mesure de déjà voir les résultats escomptés puisque nous avons une meilleure connaissance des détenus qui en ont bénéficié ainsi que leurs besoins lors de leur arrivée au CRC.

Les objectifs touchant les normes professionnelles viseront davantage à maintenir la mise à niveau régulière des nouveaux employés en ce qui a trait à l'utilisation du système RESO et les concepts qui s'y rattachent. Le CRC doit maintenir la qualité de ses interventions et ce, en visant une stabilité au niveau du personnel et une cohésion d'équipe. Notre défi est donc toujours d'avoir une équipe qualifiée qui possède suffisamment d'expérience afin d'intervenir auprès de la clientèle présentant de plus en plus de problématiques complexes et de comorbidités.

Nous incluons aux normes professionnelles notre volonté de maintenir une collaboration avec le Service correctionnel de Canada ce qui demeure une préoccupation quotidienne. La saine gestion du changement demeure d'actualité.

CONCLUSION

L’équipe du CRC Maison St-Léonard est toujours très soucieuse d’améliorer continuellement les services offerts à notre clientèle. Elle continue de jouir d'une excellente réputation auprès de nos référents et de la clientèle. Nous profiterons donc de la crédibilité que nous avons acquise au fil des années pour poursuivre notre Mission et pour prendre position quant à la promotion de pratiques qui permettraient au système judiciaire d’améliorer ses façons de faire.

Merris Centomo
Directrice clinique

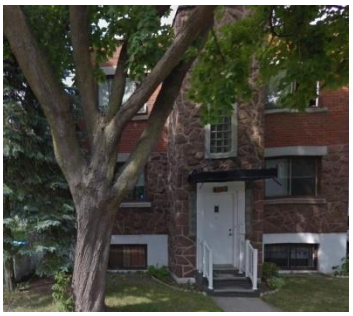

Service Oxygène

et ses Appartements Satellites

L'année 2017-2018 termine notre année transition. Ayant pris les rênes du service Oxygène le 1er mai 2017 suite au départ de Patricia Stasiak, nous avons été en mesure d'atteindre des objectifs fixés l'an dernier par cette dernière et continuerons encore dans le même esprit tout en y ajoutant notre couleur.

L'an dernier, nous avons pris des choix stratégiques aux déploiements de nos énergies quant au support des délinquants âgés en fin de vie. Cette année, nous avons exploré diverses avenues à prendre avec les délinquants âgés du réseau correctionnel afin de nous recentrer sur notre mission au Service Oxygène et ainsi augmenter et diversifier notre offre de service.

Le 1er mai 2017, le Service Oxygène réoriente sa manière d'obtenir des références. Nous débutons avec l'accompagnement des cas demandant plus de besoins séjournant au CRC St-Léonard et nous utilisions notre réseau de contacts auprès du SCC afin de devancer notre promotion avant la tournée des pénitenciers prévue à l'automne-hiver. Résultat en quatre (4) mois, nous débutions un accompagnement auprès de huit délinquants différents.

Durant l'année de référence, le Service Oxygène aura finalement accompagné plus d'une douzaine d'homme en communauté. Les divers besoins de notre clientèle varient d'un individu à un autre. Passant par les besoins utilitaires tels le transport, l'aide requise face aux nouvelles technologies, l'accompagnement dans la bureaucratie fiscale pour les pensions et les impôts, la référence vers des ressources communautaires ou gouvernementales en lien avec leur problématique, etc.

Les références parlent d'elles-mêmes :

CRC MSL	7	Cowasville	3	Port-Cartier	1
Ville-Marie	6	CHC St-Laurent	2	Madelaine-Carmel	1
CCC Ogilvy	4	Maisonneuve	2	Agence E-M	1
CFF	4	Drummond	2	Essor	1
La Macasa	3	Archambault	1	Jeun'aid	1

Le service ne prétend pas pouvoir répondre à l'ensemble des besoins de cette clientèle âgée et grandissante, mais nous croyons que nous nous positionnons dans le rôle d'aidant afin d'accompagner les clients vers l'atteinte d'une potentielle autonomie réaliste par rapport à leurs lacunes et leurs limites. De plus, à travers l'ensemble des acteurs qu'ils rencontrent dans leurs parcours, l'intervenant du Service Oxygène est en mesure de faire le pont entre les différents acteurs sociaux impliqués dans leur vie.

Au cours de l'année, nous avons entretenu des liens avec :

- Infirmiers
- Travailleurs sociaux
- Bénévoles
- Policiers
- Optométristes
- Dentistes
- Médecins
- Comptables
- Avocats
- Psychiatre
- Psychologue
- Sexologue

Cette liste est sans compter l'ensemble des corps de métiers dispensés par le Service correctionnel du Canada et nous en oublions certainement.

Le constat est clair. Afin de répondre efficacement aux divers problèmes de notre clientèle, il n'est pas uniquement question de gestion de risques, mais d'un ensemble multifactoriel qui se rapproche plus de la gérontologie que de la criminologie. L'adaptation à la vie en communauté demande beaucoup plus de temps lorsqu'un individu a été isolé longtemps et qu'il a été pris en charge par une institution durant un grand nombre d'années.

La majorité de notre clientèle se retrouve dans une situation financière précaire et n'ont pas la capacité d'améliorer leur situation, car ils se retrouvent souvent en contrainte à l'emploi. Ils ne possèdent pas une bonne santé due à leur mode de vie carcéral qui demeure ancré en eux malgré des libérations qui durent depuis des années. Le défi n'est

pas de sortir le délinquant du pénitencier, mais de l'aider à apprendre à vivre avec les cicatrices que l'incarcération lui a laissées.

Statistiquement, nous avons accompagné en communauté deux (2) OSLD, six (6) sentences vie, quatre (4) semi-libertés, une PSAE ainsi qu'une LOAR, et ce sans compter les hommes que nous avons accompagnés vers les appartements satellites dans le but de faciliter leur transition. N'oublions pas également les ex-résidents, qui malgré leur fin mandat nous contactent à l'occasion afin de discuter et de nous demander certains conseils.

Pour 2018-2019, nous nous fixons comme objectif de retourner davantage dans les pénitenciers afin de faire le pont entre la communauté et le milieu carcéral pour les détenus ne possédant aucun repère avec le monde extérieur. Pour ce faire, nous avons fait la tournée des pénitenciers à travers la province durant l'hiver 2018 et déjà nous sentons les répercussions positives sur nos demandes d'accompagnement.

Dans un autre ordre d'idée, nous voulons qu'en plus de l'implication du Coordonnateur, l'intervenant du Service Oxygène s'implique dans les suivis à l'externe afin de parfaire son expérience en plus de mieux faire les liens entre les hébergements correctionnels et l'accompagnement une fois que les résidents quittent pour leur propre appartement.

APPARTEMENTS SATELLITES : MAISON JACQUELINE VERRETTE ET RÉSIDENCE LÉO'S BOYS

Dans les dernières années, les appartements satellites ont poursuivi leur mandat premier, soit d'offrir un hébergement à prix raisonnable pour les hommes de 50 ans et plus, assujettis à une sentence fédérale. Durant l'année en cours, nous avons poursuivi dans cette avenue. Ce retour aux sources ne s'est pas passé sans difficulté. Nous remarquons qu'en mai 2017, nous avions un taux d'occupation de 74% qui a chuté jusqu'à 59% en août. Néanmoins, les références du SCC se sont poursuivies puisque le mot a bien circulé et les demandes de référence étaient mieux ciblées.

Résultat, nous avons conclu l'année 2017-2018 avec un taux d'occupation de 90% en mars 2018. Un excellent résultat, pour une moyenne annuelle de 82% pour notre taux d'occupation global.

	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Mars	TOTAL
LB	56%	56%	44%	44%	56%	100%	100%	100%	100%	89%	78%	89%	76%
JV	91%	91%	82%	73%	82%	91%	91%	82%	82%	100%	100%	91%	88%
Total	**74%**	**74%**	**63%**	**59%**	**69%**	**96%**	**96%**	**91%**	**91%**	**95%**	**89%**	**90%**	**82%**

Il est normal de voir une chute du taux d'occupation durant l'été, car il s'agit souvent des moments où les clients quittent nos appartements puisque les baux de logement se signent majoritairement au 1er juillet au Québec. Évidemment, les libérations octroyées par la CLCC ne sont pas différentes à cette période de l'année et cela ne nous permet donc pas de stabiliser l'achalandage dans les appartements satellites. Toutefois, nous constatons des taux d'achalandage plus stables durant l'année entière.

Financièrement, nous avons été en mesure de facturer plus de dossiers au SCC. Nous recevons une subvention d'une durée de six (6) mois renouvelables pour un six (6) mois supplémentaires en cas de besoin. Durant l'année de référence, l'ensemble de nos demandes de renouvellement ont été acceptées à l'exception d'une. Nous aurons finalement facturé une moyenne de 10,5 dossiers par mois.

De plus, grâce a une bonne collaboration avec le Service Correctionnel Canadien, nous nous sommes entendus sur l'acceptation des dossiers TANDEM trouvant un terrain d'entente en nommant le personnel du service Oxygène apte a agir entant que deuxième intervenants en compagnie de l'agent de libération conditionnelle. Les dossiers INTÉGRITÉ (SHHN) sont maintenant acceptés sous diverses conditions tout comme les résidents possédant une condition de couvre-feu. Toutes ces mesures ont été possibles grâce à l'excellente collaboration que nous avons eux avec les ALC et un canal de communication ouvert avec la direction du bureau Sectoriel Ville-Marie.

Contractuellement, nous ne pouvons combler l'ensemble de nos lits. Nous gardons ces lits essentiellement pour les hommes éprouvants plus de difficultés d'adaptation et qui nécessitent un support d'intervention soutenue. Bien que nous nous fixions comme objectif d'accompagner ces hommes vers une plus grande autonomie, nous demeurons réalistes. Il ne s'agit pas toujours d'un objectif atteignable par nos hommes hautement institutionnalisés qui ont vécu plus de quarante ans dans un environnement structuré et encadré. Notre cible se contente parfois de maintenir leur niveau d'autonomie afin d'éviter leur perte.

Clientèle

Majoritairement des sentences vie, nous faisons face à des hommes qui demeureront ancrés dans le réseau correctionnel jusqu'à la fin de leur jour. Leurs besoins bien que multiple demeurent essentiellement une écoute active et empathique ainsi que de leur apporter de l'aide afin de les orienter vers les ressources qui répondent à leurs besoins. Ce travail est plus facile à accomplir pour nous que par un membre du SCC puisqu'un climat de confiance est plus facile à installer et nous possédons davantage de temps pour le réaliser. Il s'agit également de notre mandat premier, soit la réinsertion sociale.
Que ce soit, la santé, les loisirs, les finances, les responsabilités d'être locataires, les problèmes de transport ainsi que la sphère sociale, nous demeurons disponibles pour les soutenirs. L'aide que nous leur apportons demeure parfois abstraite et n'est pas toujours facile à cibler. Des gestes qui peuvent nous apparaître banals sont d'une extraordinaire aide quand nous parlons avec nos résidents alors que d'autres démarches que nous jugeons importantes ne se méritent pas la reconnaissance auquel nous nous attendons. Cela peut souvent s'expliquer par l'institutionnalisation qu'ils ont vécue et le fait que les différents professionnels gravitant autour d'eux effectuaient ces démarches pour eux qui étaient contraints par l'incarcération.

Bien que nous utilisons l'approche REZO ainsi que les modules d'intervention du Service Oxygène ciblé sur diverse problématique. Ces outils sont demandant en temps et en énergie et il nous est parfois difficile de les appliquer avec nos résidents. Nous aimerions dans l'année qui vient travailler sur l'épuration de ses outils afin d'avoir une participation plus soutenue de nos résidents.

Durant l'année, nous avons eu 12 départs des appartements, huit (8) de ces départs se sont avérés positifs alors que nos résidents se sont trouvé un appartement répondant à leurs besoins. Alors que trois (3) de nos résidents ont quitté sans avis, soit illégalement en liberté. Finalement, nous avons eu un (1) résident qui s'est fait arrêter alors qu'il séjournait dans notre maison. Le motif de l'arrestation est qu'il était criminellement actif dans des introductions par effractions. Après analyse, les séjours qui se sont soldés par des échecs sont tous en lien avec la consommation de drogue. Plutôt que de faire face au problème et d'en discuter avec leurs EGC, nos résidents ont choisi de fuir. Malgré tout, nous avons maintenu des contacts avec nos résidents durant les IEL ce qui nous a permis de mettre fin à leurs cavales dans 50% des cas. Plus positivement, dans cette même année, grâce a un lien de confiance fort envers nos résidents, cinq résidents nous ont fait confiance en avouant leur consommation d'intoxicant, ce qui a permis de les préparer a avoué a leur agents et ainsi poursuivre leur vie en communauté alors qu'ils étaient en mesure de démontrer leurs transparences.

Bâtiment

Qui dit ressource d'hébergement, dit coût d'entretien. Nous possédons deux bâtiments vieillissants qui nécessitent des travaux d'entretien. Voici un aperçu des travaux réalisés au cours de l'année :

LÉO'S BOYS : Peinture dans trois (3) chambres. Changer la clôture arrière, changement des prises électriques, changer deux (2) cadres de portes, réparation égout au deuxième, refaire terrassement arrière, réparation des fenêtres de la cour. Remplacement des prises électriques, Installation d'une douche téléphone afin de faciliter l'hygiène des hommes à mobilité réduites.

À VENIR pour 2018-2019 : installer un cabanon dans la cour (garage a quadriporteur) rénové salle de bain pour personne à mobilité réduite. Faire inspecter le toit.

JACQUELINE VERRETTE: Peinture de l'entré et des escaliers, refaire le plancher de la cuisine, réparation du système de chauffage à eau, refaire la plomberie de la salle de lavage, Peinture du plafond dans la cuisine. Peinture de 2 chambres. Installation de barre de soutien dans les salles de bain.

À VENIR pour 2018-2019: refaire plancher de 2 chambres à l'étage. Peinture de l'ensemble du 2e étage. Rénovation d'une des salles de bain. Faire inspecter le toit. Peinturer la cuisine. Entretien de fournaise.

Intervenant

Geneviève Morin aura complété une 2e année complétée et débutée sa 3e année avec nous. L'expérience toujours grandissante lui permet d'obtenir une autonomie d'action dans le fonctionnement et les démarches quotidiens des appartements. Elle a su maintenir des relations de confiance avec les résidents afin de les aider à progresser dans leurs parcours souvent remplis d'embuche.

Objectifs 2018-2019

- Épurer nos outils et modèles d'intervention
- Être présent durant les diverses étapes de l'résident (pénitencier, transition, appartement)
- Augmenter notre taux occupation
- Rafraichir nos bâtiments
- Développer nos contacts avec le réseau de la santé

CONCLUSION

L'année 2018-2019 s'annonce bien remplie. Nous entamons cette deuxième année avec une vision précise d'où nous voulons nous rendre. Les contacts entrepris durant la dernière année nous permettent déjà d'en récolter les fruits et l'expérience acquise nous permettra de continuer d'innover dans notre approche auprès de la clientèle vieillissante du Service Correctionnel. Nous aimerions modeler un modèle d'intervention adapté a chacun des hommes que nous accompagnons afin de présenter une offre de services personnalisée qui détonne de ce qui se retrouve dans le reste du réseau. Leur offrir un lieu d'hébergement économique, respectant leurs difficultés et en respectant le rythme qu'il nécessite afin de mieux apprivoiser le retour dans un monde qu'ils ne connaissent que trop peu.

Marc Fortin
Coordonnateur